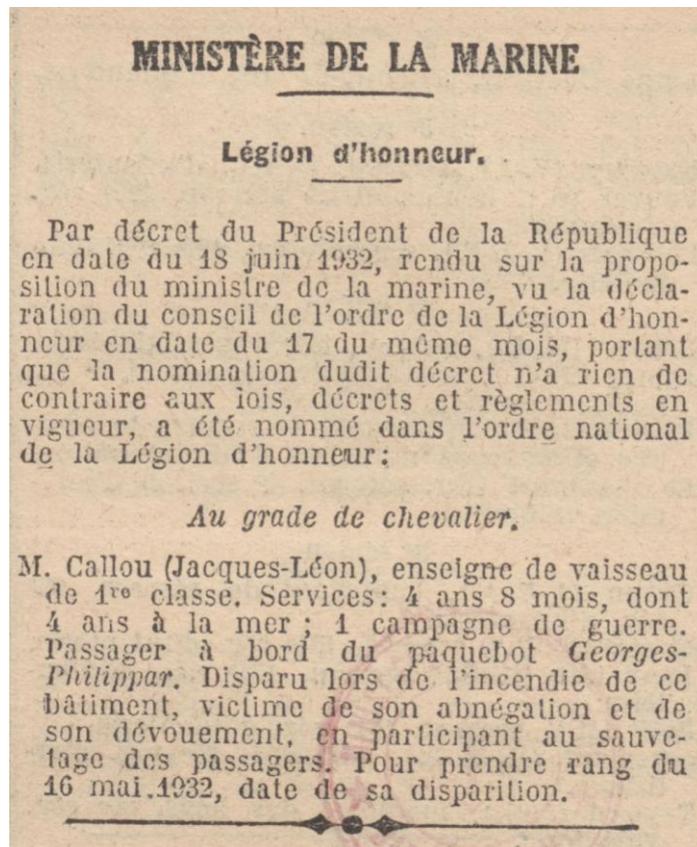


CALLOU Jacques Léon

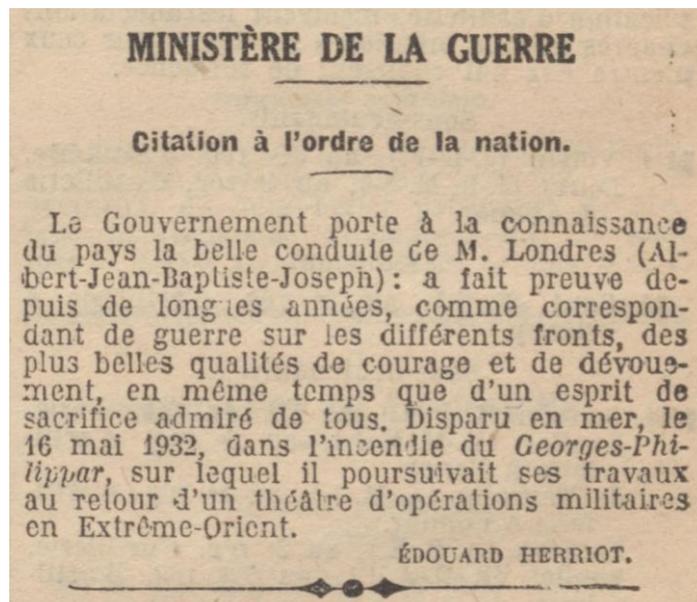
- Registre des actes de décès de la ville de Brest, Année 1932, Vol. III., f° 91, acte n° 1.228.

N° 1228	<p>Jugement constatation mil neuf cent trente deux de décès heures Callou minutes des Jaquebot " Georges Philippart". Extrait des minutes du Greffe du département Tribunal civil de Première Instance de l'arrondissement de Saint-Bazaire. D'un jugement rendu à la suite de Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saint-Bazaire, le vingt six novembre mil neuf cent trente deux, domicilié & enregistré, il a été extrait ce qui suit: est devant le Tribunal, etc... Déclare constant à la date du seize mai mil neuf mil neuf cent trente deux cent trente deux heures le décès en mer de minutes Callou Jacques sur la déclaration de Siéon, né à Morgency, le vingt et un août mil neuf cent sept, de Siéon Charles et de Séverine Marie- Reine, enseigne de vaisseau, passager à bord du "Georges- Philippart", domicilié à Brest. Ordonne que qui, lecture faite, a signé avec nous le présent jugement sera ajouté au Maire de Brest, Officier de l'Etat civil par délégation, transcrit sur les registres des décès de l'année courante de la Commune de Saint-Bazaire, port d'armement du "Georges Philippart."</p>
N° 11	<p>et des Communes qui furent lieux mil neuf cent trente deux & de dernier domicile des minutes du naufragé. Que mention de ce jugement sera faite en marge de l'acte le plus rapproché en date du seize mai mil neuf cent trente deux, tant sur le double qui existe à la Mairie de Saint-Bazaire, et aux Mairies des lieux de domicile que sur celui déposé aux Greffes des divers Tribunaux intéressés. qui enfin le présent jugement sera écrit & expédié sur papier libre et enregistré est devant gratuit, le tout aux fins d'ordre public. Ainsi donné le juge et prononcé, etc... mil neuf cent trente deux Pour heures extrait conformément minutes Le Greffier du sur la déclaration de Tribunal, signé: M. L. B. Transcrit le vingt neuf décembre mil neuf cent trente deux, à neuf heures trente minutes par qui, lecture faite, a signé avec nous Jules Guillen Ajouté au Maire de Brest, officier de l'Etat civil par délégation.</p> <p style="text-align: center;"><i>Jules Guillen</i></p>

• *Journal officiel* du 20 juin 1932, p. 6.096.



• *Journal officiel* du 14 août 1932, p. 8.871.



• *Journal officiel* du 18 août 1932, p. 9.018.

Par décret du 16 août 1932, rendu sur la proposition du ministre de la guerre; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que la nomination du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, la croix de chevalier de la Légion d'honneur a été attribuée à titre posthume à :

M. LONDRES (Albert-Jean-Baptiste-Joseph) : a fait preuve depuis de longues années comme correspondant de guerre, sur les différents fronts, des plus belles qualités de courage et de dévouement, en même temps que d'un esprit de sacrifice admiré de tous.

Disparu en mer, le 16 mai 1932, dans l'incendie du *Georges-Philippart*, sur lequel il poursuivait ses travaux, au retour d'un théâtre d'opérations militaires, en Extrême-Orient. A été cité.
